

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le trente novembre à dix-neuf heures trente, s'est réuni à la mairie le Conseil Municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur GONDOUIN Carol, Maire

Etaient présents : Mmes LECHEVALIER, ROMBERT, ROUSSEL, Mrs AUBIN, BELLONCLE, BOULLIER, COTTARD, DURANDE, GONDOUIN, HAUTOT, et LEMESLE.

Etaient absents :

Secrétaire de Séance : M Gondouin est élu.

1) COMISSIONS

- Chemins

Il nous a été conseillé par la Communauté Urbaine de nommer les chemins ruraux afin de les protéger.

Il est donc proposé les noms suivants :

Chemin de la mare de la croix : 522m (de la rue de la mare de la croix à la rue du bocage)

Chemin du pot d'étain : 99m (prolongement du chemin du pot d'étain existant jusqu'au chemin de la mare de la croix)

Sente du calvaire : 179m (prolongement du chemin du calvaire jusqu'au chemin du fief d'octeville)

Chemin de la tombe au croq : 696m (prolongement du chemin de coqueréauville)

Ces chemins seront inscrits au PDESI Plan Département des Espaces, Sites et Itinéraires.

Pour : 11 / contre : 0 / abstention : 0

2) VOIRIE

• numérotation

Il est demandé par les particuliers habitants au 20 rue du bocage (3 maisons) une numérotation pour éviter les erreurs de courrier.

Il est proposé la numérotation :

20 rue du bocage : M et Mme Roussel (résidence principale)

20A rue du bocage : M et Mme Lemarchand (résidence secondaire)

20B rue du bocage : M Brument et Mme Nilsson (résidence secondaire)

Cette proposition est acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

• métrage parking et aire de stationnement

Il est demandé à métrer le parking de la mairie et les aires de stationnement de la commune

Parking de la mairie : 60ml

Places de stationnement : allée du vieux château : 42 ml / place paul feuilloley : 10m

Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

3) BUDGET

- Décisions modificatives

La délibération 2020-21 est à annuler car le montant des crédits est erroné (Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

Il est décidé de passer les écritures suivantes :

Frais de notaire

Crédit à réduire :

Chapitre 21 – article 21318 op 10015 : -177€

Crédit à ouvrir :

Chapitre 20 – article 203 opérations 10011 : + 177 €

Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

La Trésorerie nous a informés que des crédits étaient manquants sur le chapitre 16 en investissement

Il convient de passer les écritures suivantes :

Crédit à réduire :

Chapitre 21 – article 21318 op 10015 : -100€

Crédit à ouvrir

Chapitre 16 – article 1641 : +100€

Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Il est demandé de régulariser la dépense Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales d'un montant de 5 389€ à inscrire au chapitre 014 article 739223.

Cette dépense n'étant pas prévue au budget il convient de passer les écritures suivantes

Crédits à réduire :

chap 011 - article 6227 : - 3 889€

chap 022 : - 1 500€

Crédits à ouvrir :

chap 014 - article 739223 : + 5 389€

Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- Concessions cimetièrè

Le conseil municipal décide de réactualiser les tarifs des concessions comme suit à compter du 1^{er} janvier 2021

Concessions 30 ans : 400€ + 100€ pour une superposition

50 ans : 600€ + 100€ pour une superposition

Cave-urne 30 ans : 250€ + 125€ par urne supplémentaire (maximum 4 urnes dans un cave-urne)

Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Il est proposé de restreindre l'accès au cimetière comme suit :

Les concessions et cave-urne sont réservés

- Aux personnes décédées à Beaufort quel que soit leur domicile.
- Aux personnes domiciliées à Beaufort alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune.
- Aux personnes qui sont nées, domiciliées ou propriétaires à Beaufort.

Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- Agents

Il est proposé de reconduire l'achat de carte cadeau pour les agents d'une valeur de 50€. 5 cartes cadeaux Illicado seront offertes aux agents

Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- Fin d'année

Il est présentée une idée cadeau pour les Habitants de Beaurepaire : une BD « Seine-Maritime une histoire entre terre et mer » Il est proposé d'offrir une BD par foyer (226) avec une page personnalisée.

Coût unitaire : 16.90€ TTC -20% soit 13.52€ TTC

Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

4) COMMUNAUTE URBAINE

Le réseau LIA ne passe pas à Beaurepaire, empêchant ainsi de nombreux Beaurepairais d'en profiter ou les obligeant à se déplacer à La Poterie Cap D'Antifer ou à Gonneville La Mallet pour prendre une des lignes du réseau LIA.

De plus, il est rapporté que les cars ne sont pas remplis et que les lycéens qui pourraient les emprunter ne le font pas car ils arrivent trop tard au lycée.

De plus, de nombreux promeneurs se garent à Beaurepaire pour y démarrer leurs randonnées et de plus en plus d'enfants de Beaurepaire vont au lycée soit à Fécamp, soit à Montivilliers, soit au Havre.

Les modes de déplacement sont un enjeu en matière de développement du territoire et il est rappelé que les compétences mobilité et aussi touristique sont des compétences majeures de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

Le conseil municipal demande à ce que les lignes soient repensées pour traverser le bourg de Beaurepaire afin que tous les besoins des administrés de la Communauté Urbaine soient entendus en leur permettant de profiter d'une véritable offre de mobilité.

Proposition acceptée à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Questions diverses :

- Date du prochain conseil : 25 janvier 2021 à 19h30

La séance a été levée à 22h15